



Monticello, le 9 Décembre 2020

Terra Libera
Chez Cécile Bartolini
Fiuminale
Chemin de Monticello
20220 Monticello

à

Mairie de Porto Vecchio
Rue Fred-Scamaroni 20537
Porto-Vecchio Cedex

Objet : État des fréquences sur la commune

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Élu(e)s,

Le 11 juillet dernier, alertés par les associations citoyennes, vous déclariez au Conseil Municipal « qu'aucune autorisation d'installation d'antenne relais ou d'équipement en rapport avec la technologie 5G ne sera délivrée sur la commune tant que les études scientifiques commandées n'auront abouti ».

Depuis, l'Assemblée de Corse vous a rejoint, et ce sont plus de 70 maires de France, 150 citoyens de la Convention pour le climat, jusqu'aux ministres de la Santé et de la Transition Écologique et Solidaire, qui se sont également prononcés pour un moratoire.

Pourtant, sourd à nos appels, le Président de la République déroule le calendrier initial : les fréquences sont désormais vendues et l'ARCEP a autorisé l'activation des bandes de fréquence 5G pour le 18 novembre. Nous savons qu'en Corse elle est prévue pour la fin de l'année.

Aussi, nous venons aux nouvelles :

- Avez-vous eu des demandes d'installation par les opérateurs ?
- Si oui, avez-vous pu les interdire et comment ?
- Qu'en est-il des tests prévus sur la commune ?
- Avez-vous pu faire un état des lieux des antennes et des fréquences ?

Alors que l'État et les opérateurs poursuivent leurs accords commerciaux au détriment des questions de santé, d'environnement et de libertés individuelles, certaines grandes villes entrent désormais publiquement en résistance et maintiennent légitimement un processus démocratique (cf. articles joints et notamment le processus mis en place dans la ville de Nantes).

Dans cette même intention, **nous vous demandons de concrétiser à votre tour cette demande de moratoire en :**

1. **gelant, si cela n'a été fait, immédiatement toute implantation et activation des technologies 5G.**
2. **participant à la mise en place du débat public grâce à une grande campagne d'information** plurielle et transparente sur ses enjeux, intégrant Collectivité de Corse, opérateurs et collectifs citoyens.
3. **proposant à la suite de la campagne, un référendum** sur la question aux habitants de la commune, lesquels voteraient l'installation ou non de la fréquence et si oui, des conditions de sa mise en place.

Étant donnée la situation sociale et le mécontentement général actuel, il devient crucial d'engager le dialogue. Nous sommes conscients de la sensibilité de ces actions et des rapports de force qu'elles impliquent ; néanmoins, nous comptons sur vous pour étudier sérieusement notre demande.

En attendant une réponse de votre part, nous restons à votre disposition pour une éventuelle rencontre afin d'approfondir le sujet de vive voix.

Persuadés de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce courrier et vous remerciant par avance, nous vous prions, Mesdames et Messieurs, de recevoir nos plus sincères salutations.

Cécile Bartolini et Lucie Eymeri
Pour le Collectif Terra Libera